



Haute-Marne



Charles Guené
SÉNATEUR DE LA HAUTE-MARNE

SOMMAIRE

- Éditorial **1**
- En mission sur la réforme de la TP **2**
- Travaux parlementaires **3/4**
 - Réforme des collectivités locales
 - Mes interventions en séance et en commission
 - Petit lexique
 - Cour de justice de la République
 - Rapporteur de la PPL Collin
 - Rapport d'information sur le traitement des déchets
 - Rapport de l'OFL
 - Energies alternatives : l'éolien
- Infrastructures et développement **5**
 - Le canal grand Gabarit
 - Le Parc National
 - Animal Explora
 - La Haute-Marne distinguée
 - Un bijou de petit théâtre
- Hommage à l'Homme du 18 juin **6**
 - A votre rencontre
 - Pour me joindre

éditorial

Entre politique et technique...

L'adversité politique n'offre pas nécessairement un cadre propice et serein au travail législatif et au contrôle de l'action gouvernementale, mais elle appartient au processus démocratique. On peut seulement souhaiter qu'elle garde une juste mesure.

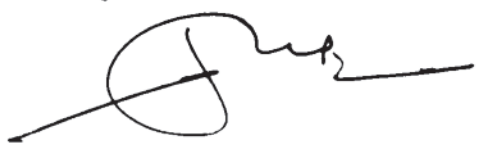
Il est, en effet, important que chacun ne perde pas de vue le fondement de son mandat et de son action au service de la République et du citoyen.

C'est ce à quoi je m'emploie, même si cela fut effectivement difficile durant ce premier semestre de l'année 2010. En cela je ne prétends pas être meilleur que les autres, ni renoncer à mes idées, mais j'avoue avoir plus de goût (et peut-être de talent ?) pour le travail technique et la recherche d'un apport constant aux collectivités locales que pour la joute politique. Le Sénat y prédispose, d'ailleurs, traditionnellement et institutionnellement.

Lors des débats des dernières semaines, ce ne fut pas toujours une évidence... J'ai continué, et n'en continuerai pas moins, à déployer avec la constance et la tranquille assurance que vous me connaissez, tous mes efforts au service de l'ensemble des élus haut-marnais, quelle que soit leur opinion, en défendant avec conviction ce que mon expérience à leurs côtés me fait ressentir comme profitable pour les territoires ruraux et la Haute-Marne, tout particulièrement dans le cadre des réformes de la fiscalité et des collectivités locales.

A travers ce bulletin, je viens une nouvelle fois en rendre compte, comme je m'y suis engagé.

*Bien cordialement et avec nos sentiments
toujours aussi dévoués !*




Remise du rapport sur les conséquences de la TP à Madame LAGARDE, le 30 juin à Bercy, avec mes collègues de la mission.
(Crédit photo : Minciel/ SG/ Informatique photographie/ Dominique-Henri Simon)

En mission sur la réforme de la TP

J'ai été désigné, le 4 février 2010, avec deux collègues sénateurs et trois députés, par le Premier Ministre François FILLON, parlementaire en mission auprès de Madame LAGARDE, Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, pour accompagner la mise en œuvre de la réforme et la préparation de son réexamen dans le cadre des clauses de revoyure.

Cette mission m'assignait un triple objectif :

- Présenter et expliciter les modalités de la réforme auprès des élus, en répondant aux interrogations et en relayant leurs préoccupations,
- Examiner les conséquences concrètes de la réforme pour les collectivités,
- Proposer des améliorations.

Au terme de près de cinq mois d'auditions et de contacts dans l'ensemble de l'hexagone, nous avons remis notre rapport le 30 juin 2010 à Christine LAGARDE, et rendu compte au Comité des Finances Locales (CFL), le 6 juillet. Je l'ai personnellement présenté à mes collègues de la Commission des finances du Sénat, le 7 juillet.

L'essentiel du rapport et de ses préconisations :

- **La garantie est assurée** pour chacune des collectivités prise individuellement. La réforme est intervenue à un moment très propice puisque la garantie est maximale du fait de la crise.
- **Le système de péréquation mis en place pour les départements et les régions** est inopérant, et doit être renforcé par une péréquation alimentée par un prélèvement de 50% sur le « flux » supplémentaire de fiscalité opéré sur les collectivités dont le potentiel fiscal « nouveau » sera supérieur à la moyenne. La redistribution sera effectuée à partir du potentiel fiscal, selon des critères de charges mieux différenciés.
- **Un nouveau potentiel fiscal** sera défini et élargi au montant de la DCRTD et du FNGIR.

Ainsi que je l'ai expliqué lors du débat sur la clause de revoyure, que j'ai initiée et défendue à la tribune du Sénat le 28 juin, toutes ces propositions serviront de base à la discussion parlementaire, en vue de préparer les textes à voter lors de la Loi de finances pour 2011.



Photo Ouest France

Je suis intervenu sur cette problématique devant les élus des Vosges, de l'Oise, de la Manche (Photo), ainsi que dans la plupart des cantons haut-marnais.

- Au niveau communal, **une péréquation horizontale devrait être mise en œuvre** sur les bases suivantes :
 - La péréquation doit porter sur l'ensemble de la fiscalité et des dotations.
 - Elle doit combiner l'action d'un **fonds national et d'un fonds régional**, alimentés par les groupements et communes (pris de manière consolidée) et redistribués au niveau intercommunal, en fonction d'indices synthétiques de ressources et de charges par strates. La gouvernance pourrait pour partie être effectuée par le CFL et au niveau local.
- En 2011, durant la transition, les FDPTP (Fonds Départementaux de Péréquation de la Taxe Professionnelle) seraient maintenus en l'état, malgré la disparition de la TP.

Certains dispositifs techniques de la réforme devraient être corrigés :

- Pour les IFRER, **l'imposition de l'éolien devrait être réservée au bloc communal**, et le tarif porté de 3 à 6 € le KW, de manière à reconstituer le produit antérieur. Il serait, de plus, indexé annuellement.

Le rapport a été adressé à tous les conseillers généraux et aux présidents cantonaux de l'AMF.

Vous pouvez également en prendre connaissance sur mon blog (www.charlesguene.fr), ou en le demandant à ma Permanence.

- A l'avenir, **pour renforcer le lien entreprises et territoires**, là où s'implanteraient les grandes entreprises industrielles, ou de type SEVESO, la prise en compte des emplois sur place et leur pondération seraient renforcés, et un critère complémentaire de valeur locative pourrait être introduit.
- Des dispositions devraient être prises au niveau du vote des **abattements sur la TH** transférée par les départements à intervenir pour octobre 2010, afin de permettre une harmonisation sans préjudice pour le contribuable.

Travaux parlementaires

Réforme des collectivités locales

Le Sénat a terminé sa deuxième lecture le 8 juillet. Le brouhaha politique a sans doute masqué l'essentiel. Le rapporteur pour avis de la commission des finances que je suis, et qui siégeait au banc des commissions, vous en livre sa lecture.

En réalité, l'Assemblée Nationale avait anticipé le calendrier en proposant d'inclure dans le texte, à la fois le mode d'élection des conseillers territoriaux et la répartition des compétences entre les départements et les régions. Ce volontarisme n'a pas été du goût de tous les membres du Sénat, où le groupe UMP ne possède pas, à lui seul, la majorité.

Au terme d'un débat de plus de 60 heures, le texte repart tronqué, mais cohérent par rapport à l'architecture d'ensemble, même si on ne peut s'en satisfaire.

- La partie intercommunalité est certes bouclée. **L'achèvement de la carte de l'intercommunalité est fixé au 1^{er} mars 2013** et la procédure arrêtée.
- La **clause de compétence générale est dévolue à la seule commune**, mais la répartition des compétences affectées entre les autres collectivités devra faire l'objet d'un texte à intervenir dans les 12 mois. Les règles élaborées par l'Assemblée Nationale pour les

cofinancements n'ont pas été retenues.

- **Le conseiller territorial demeure**, et le Sénat présente son propre **tableau des effectifs** (25 conseillers territoriaux pour la Haute-Marne, au lieu de 32 conseillers généraux et 8 conseillers régionaux).

Lors de ce débat, je n'ai pu défendre et faire adopter que la moitié de mes amendements, car certains concernaient le texte reporté. Ils se rapportaient notamment à la suppression des règles d'indexation pour les métropoles et les communautés urbaines, calculées à l'origine au détriment des communautés rurales.

Dans ce dossier complexe dont les développements reprendront à la rentrée, il est à craindre que **l'Assemblée Nationale ne reprenne son texte initial et n'ait le « dernier mot »**, alors que la loi aurait pu être enrichie par notre apport. Le Sénat se verrait ainsi privé de sa primauté institutionnelle sur les textes relatifs aux collectivités locales...

Un dossier à suivre avec attention à la reprise...

Petit lexique

- **CET** : Contribution Economique Territoriale (qui rassemble la cotisation foncière des entreprises CFE et la cotisation sur la valeur ajoutée CVAE)
- **CFE** : Cotisation Foncière des Entreprises
- **CVAE** : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
- **DCRTP** : Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle
- **DMTO** : Droits de Mutation à Titre Onéreux
- **FNGIR** : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (il existe un fonds pour chacune des trois catégories de collectivités)
- **IFER** : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux
- **TSCA** : Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance
- **Bloc communal** : un bloc communal est constitué d'un groupement à fiscalité propre et de ses communes membres.
- **Secteur communal** : ensemble des communes et des groupements à fiscalité propre.
- **Péréquation** : objectif d'égalité entre les collectivités territoriales. L'article 72-2 de la Constitution dispose que « la loi prévoit des dispositifs de péréquation destinés à favoriser l'égalité entre les collectivités territoriales ». Ces dispositifs peuvent être horizontaux ou verticaux et peuvent s'appuyer sur les ressources ou les charges.
- **Péréquation horizontale** : péréquation qui redistribue des ressources entre collectivités territoriales d'une même catégorie et procède par prélèvements sur les collectivités contributrices puis versements aux collectivités bénéficiaires.
- **Péréquation verticale** : péréquation qui redistribue des ressources entre différents niveaux de collectivités publiques, particulièrement entre l'Etat et les collectivités locales, via les dotations budgétaires.

Mes interventions en séance et en commission

En séance :

- Sur le projet de loi de réforme des collectivités territoriales, en première lecture (rapporteur pour avis), les 19 et 28 janvier, et les 2 et 3 février.
- Dans le débat sur la fiscalité des énergies alternatives, le 11 mai.
- Sur la proposition de loi relative à la taxation de certaines transactions financières (rapporteur pour avis), le 23 juin.
- Sur la proposition de résolution relative à la mise en oeuvre de la CET, le 28 juin 2010.
- Sur le projet de loi de réforme des collectivités territoriales, en deuxième lecture (rapporteur pour avis) : les 28 et 30 juin, et les 1er, 2, 5 et 6 juillet.
- Sur le projet de loi de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2009, le 8 juillet 2010.

En commission des finances :

- Table ronde sur la péréquation, le 10 février.
- Fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP), le 30 mars
- Audition de M. René Ricol, commissaire général à l'investissement, le 5 mai
- Atelier de travail sur la CET, le 26 mai
- Conclusions de la mission commune d'information sur les déchets, le 8 juin
- Taxation de certaines transactions financières - Examen du rapport, le 9 juin
- Régulation bancaire et financière - Audition des représentants des agences de notation, le 9 juin
- Réforme des collectivités territoriales - Rapport pour avis en deuxième lecture, le 23 juin
- CET et situation des finances locales, le 29 juin
- Coût du passeport biométrique, le 30 juin
- Conséquences de la réforme de la taxe professionnelle sur l'autonomie financière et fiscale des collectivités territoriales, le 7 juillet

taires - Travaux parlementaires

Cour de justice de la République du 19 au 30 avril 2010

Notre sénateur s'est vu privé de ses vacances de Pâques pour cause de Cour de Justice !

La fonction de sénateur oblige, j'ai, en effet, été désigné par mes pairs pour siéger en qualité de juge suppléant, lors du procès de Charles PASQUA, qui s'est déroulé au Palais de Justice de Paris, parmi douze de mes collègues sénateurs (six titulaires et six suppléants), douze députés de tous bords politiques, et trois magistrats.



Aux côtés de Henri-Claude Le Gall, Président de la Cour de Justice de la République.



C'est dans la salle où s'est déroulé le procès de la Reine Marie-Antoinette que siège la Cour de Justice. Au premier plan les dossier de l'instruction...

Rapporteur de la PPL Collin sur la taxation de certaines transactions financières

Le 23 juin, j'ai présenté et défendu à la tribune du Sénat mon rapport sur la proposition de loi d'Yvon Collin et des membres du groupe RDSE (Rassemblement Démocratique et Social Européen).

Au nom de la commission des finances, j'ai dû rejeter ce texte qui visait à actualiser la « taxe Tobin » comme instrument de lutte contre la spéculation internationale. Cet exercice m'a permis de faire le point de manière utile sur les outils en place, et en devenir, pour financer le développement de manière innovante, tout comme pour réguler des marchés trop erratiques, qui sont en réalité les deux objets possibles d'une taxation.

A la veille du G20 à Toronto, et après l'accord prometteur que l'Angleterre, l'Allemagne et la France avaient noué, il semblait urgent d'attendre pour se fixer sur une taxe dont le concept ne peut s'avérer efficace qu'au plan international.

Les avancées relatives du dernier G20 conduiront très certainement, dans la loi de finances pour 2011, à la proposition d'une mesure adaptée au niveau national, visant à taxer les banques, ainsi que l'ont annoncé le Président et Madame Lagarde.

Rapport d'information sur le traitement des déchets

La mission commune d'information, conduite par **Dominique Braye**, président et **Daniel Soulage**, rapporteur, et dont j'assume la vice-présidence, a produit son rapport fin juin. Dans ce cadre, avec mes collègues issus de toutes les commissions du Sénat, nous avons tenté de passer au crible l'ensemble des modes de traitement des O.M., pour les évaluer à partir d'une grille d'analyse.

Ces travaux ont avant tout pour vocation d'apporter aux élus un **guide d'aide à la décision**. Partant du principe que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, nous insistons sur la nécessité d'agir en amont sur l'éco-conception. La mission a aussi posé les problèmes au regard de la diversité des situations territoriales et en confrontation avec les orientations actuelles.

Ce rapport est consultable sur mon blog www.charlesguene.fr.

Rapport de l'OFL

Pour la deuxième année consécutive, j'ai présenté le rapport de l'Observatoire des Finances Locales lors du Comité des Finances Locales qui s'est déroulé le 6 juillet à l'Assemblée Nationale.

Ce rapport, qui constitue un ouvrage de référence majeur pour les élus locaux, a été élaboré en collaboration avec André LAIGNEL, grâce au concours des services de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL), de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), de la Direction Générale à l'Outre-mer (DGOM) et de l'INSEE.

Il revêt, cette année, un intérêt tout particulier en raison du double impact de la crise économique mondiale et de la réforme de la fiscalité.

Une édition papier sera disponible en septembre, mais vous pouvez déjà le consulter sur mon blog www.charlesguene.fr.

Energies alternatives : l'éolien

Cette question préoccupant une grande partie des élus haut-marnais, je me suis attaché à alerter Bercy et la DGCL, et à proposer des solutions concrètes pour **le maintien de la fiscalité annoncée**. Tout d'abord, lors du **débat sur les énergies alternatives, à la tribune du Sénat le 11 mai**, mais aussi dans le cadre de **ma mission parlementaire**, en faisant partager mes vues par les membres de la mission Durieux, et également par mes collègues députés et sénateurs.

Initialement, nous avons envisagé le maintien de l'avantage aux seules collectivités disposant d'un permis de construire au 1^{er} janvier 2010. Dans un deuxième temps, l'idée que j'ai proposée, et qui devrait être adoptée lors de la loi de finances, consiste à **affecter la totalité de la ressource au bloc communal, tout en majorant le prix (en le portant de 3 à 6 € le KW)**. Cette formule correspondrait **sensiblement au rapport antérieur**.

Bien entendu, les départements recevraient une compensation via une autre ressource à déterminer.

Infrastructures et développement

Le canal grand gabarit pointe son nez

Initiative à long terme, il pourrait irriguer de manière structurante le sud du département, reliant les bassins de la Moselle et de la Saône, et réalisant la connexion entre les grands ports du nord de l'Europe et la Méditerranée. Ce pari à 15 ans fait partie des enjeux majeurs pour l'avenir de la Haute-Marne, et tout particulièrement de la plateforme de Chalindrey, dont le salut réside dans le multimodal. Un pari accompagné par Guy Durantet et le SMAEPL dans l'ambiance (un peu surchauffée, une fois n'est pas coutume) de la Niche de Dommarrien.



Photo DR

Le Parc National tient son président

...Avec Guy Durantet (encore lui !). Cette entreprise nouvelle, et d'envergure nationale, conduite de main de maître par le Préfet Prévost, semble maintenant calée sur le plan administratif avec un GIP d'un équilibre subtil entre les deux départements partenaires. Reste à lui donner du contenu, car la singularité de notre végétation sera sans doute un peu courte. Il faut passer de la seule dimension écologique et environnementale à une vocation touristique et culturelle, afin d'en faire un vecteur de développement économique international. Les esprits devront donc s'ouvrir, les craintes se dissiper, et la notion de partage prospérer.



La Haute-Marne distinguée tous azimuts par Michel Mercier

Le Ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire, Michel Mercier, semble pris d'affection pour la Haute-Marne.

Outre sa venue à Langres pour la signature du contrat de site et sa visite de la Maison des services publics du Bassigny, le 12 février, le prix d'un million d'euros remis au Conseil général pour la pertinence de son plan haut-débit, le ministre a également distingué le Syndicat des lacs du Pays de Langres au titre des « destinations touristiques d'excellence » et validé une première série de 3 PER : « Denis Diderot et la Citadelle de Langres » porté par l'Office de tourisme de Langres, « Pôles petite enfance » porté par la CC de l'Etoile de Langres, et « Le Relais d'Arc en Barrois » porté par la CC des Trois Forêts.



Le Ministre, lors de sa visite à la Maison des services, avec Maurice Dartier et Laurent Prévost, à Montigny le Roi le 12 février 2010

(Photo Eric Girardot)

Animal Explora

Ce projet prospère lui aussi, nourri par son colossal et inattendu voisin. Il devra sans aucun doute incliner ses lignes pour fondre son profil dans ce paysage nouveau. Sa présentation alléchante semble indiquer qu'il ne jouera pas qu'un second rôle dans cette saga qui promet.

Un bijou de petit théâtre !



Inauguré le 28 mai à Saint-Dizier par notre Collègue François Cornut-Gentille et sa municipalité, le théâtre a retrouvé son lustre d'antan. Les bragards font revivre un outil culturel séculaire pour le plaisir du bon goût dans l'esprit d'excellence qui répond aux attentes de notre département.

Regroupement des intercommunalités et nouveaux territoires

D'ici 2014 va s'engager une partie à laquelle on n'assiste que tous les siècles et encore. Nos cantons (32) vont devenir des territoires (25). Ça risque de frictionner aux frontières !... L'enjeu sera surtout électoral et on sait cependant que les hommes (et les femmes) passent...

Plus complexe et plus lourd, l'achèvement de l'intercommunalité est fixé au 1^{er} mars 2013. En même temps, les élus sont invités à se regrouper en bassins de vie cohérents.

Il est à craindre que les premiers soient les « mieux servis » mais les avis sont très variés, pour certains qu'importe la dot, si la mariée est belle...

Monsieur le Préfet devra proposer sa carte dans les mois qui viennent, et la nouvelle CDCL qui devra œuvrer à ses côtés aura du pain sur la planche.



Photo Céline Clément

Hommage à l'Homme du 18 juin

A l'invitation du Premier Ministre anglais, David Cameron, et du Président de la République française, Nicolas Sarkozy, je me suis rendu à Londres pour le soixante-dixième anniversaire de l'appel du 18 juin du Général de Gaulle



Photos Marie-Christine Aubert



Inauguration du parking à Bourg Sainte-Marie, le 19 février, avec Francis Bouvenot, André Deguis et Bruno Sido.

A votre rencontre...



Inauguration de la mairie de Crenay, le 27 mars, avec Paul Flamérian, Béatrice Wadin, et Jean-Michel Berlingué.



Photo Dominique Piot

Inauguration du groupe scolaire de Colombey-les-Deux-Eglises, le 15 janvier, avec François Cornut-Gentille, Luc Chatel, Michel Berthelot et Bruno Sido.

POUR ME JOINDRE

Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

→ **Assistants à Chaumont**
Marie LAGLER
et Marie-Christine SIMONNET
10, rue du Dr Michel
52000 Chaumont
Tél. 03 25 31 90 50
Fax 03 25 32 10 59
charlesguene@wanadoo.fr

→ **Assistant à Paris**
Philippe HOUBRON
15, rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06
Tél. 01 42 34 32 60
Fax 01 42 34 41 90
c.guene@senat.fr

→ ou consulter mon blog
«relooké»
www.charlesguene.fr

Trait d'union
Directeur de la publication : Charles Guené
Conception et impression :
Imprimerie du Petit-Cloître, 52200 Langres
Dépôt légal : 200710.850

